



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.5/35/119
12 décembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

Trente-cinquième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 91 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Etat récapitulatif des incidences administratives et financières
relatives au coût des services de conférence

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à
l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée
générale

1. Conformément à la procédure établie, les dépenses prévues pour les services de conférence dans les états d'incidences financières qui ont été présentés à la Cinquième Commission durant la présente session de l'Assemblée générale ont été calculées sur la base du coût intégral, c'est-à-dire en partant de l'hypothèse qu'aucun des services assurés à ce titre ne pourrait l'être par le personnel en poste, et qu'il faudrait par conséquent recruter du personnel temporaire.
2. Il a été indiqué en même temps que, vers la fin de la session de l'Assemblée, le Secrétaire général établirait un état récapitulatif, dans lequel il demanderait les crédits supplémentaires nets qui seraient nécessaires pour assurer le service des conférences compte tenu du calendrier des conférences pour l'année 1981, tel qu'il aurait été approuvé définitivement par l'Assemblée générale.
3. Le coût des services de conférence prévus dans les états d'incidences financières qui ont été publiés durant la présente session de l'Assemblée générale représente pour 1981 un montant total de 23 463 100 dollars, dont 14 842 600 dollars pour le Département des services de conférence, 7 561 100 dollars pour le Service des conférences à Genève, 653 400 dollars pour le Service des conférences à Vienne et le reste, soit 406 600 dollars, pour le Bureau des services généraux.
4. L'annexe I au présent rapport récapitule tous les états d'incidences financières en question et fait apparaître le coût intégral des services de conférence correspondants, ventilé entre interprétation, documentation et autres services.

5. A la date d'établissement du présent document, des décisions restaient à prendre sur plusieurs points, notamment le lieu de la dixième session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et la question de la série de négociations globales.

6. En ce qui concerne la tenue à New York de la dixième session de la Conférence du droit de la mer, le Comité des conférences, conformément aux dispositions de la résolution 35/10 A de l'Assemblée générale en date du 3 novembre 1980, a décidé, à sa séance tenue le 8 décembre 1980, de recommander à l'Assemblée générale de transférer à Genève les sessions de deux organes actuellement prévues à New York, afin d'être en mesure de faire complètement face aux besoins théoriques de la Conférence en matière de salles de conférences, à savoir quatre grandes salles. Les organes dont il est envisagé de transférer la session à Genève sont le Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui doit se réunir du 16 mars au 10 avril 1980, et le Groupe de travail inter-gouvernemental de la Commission des sociétés transnationales chargé d'élaborer un code de conduite, qui doit se réunir du 6 au 17 avril 1981. Le Comité recommande en outre que l'Assemblée générale demande à tous les autres organes qui resteront habilités à se réunir au Siège pendant la dixième session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, de restreindre au minimum leurs besoins en séances de façon à ce qu'il soit possible de fournir à la Conférence tous les services requis.

7. Des consultations se poursuivent au sujet des négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement. Les décisions définitives à cet égard risquent d'avoir des conséquences importantes pour le programme de réunions dans les trois principaux lieux de réunion. Dans l'attente de ces décisions, il n'est pas possible pour le moment de procéder à une étude détaillée des besoins en services de conférence.

8. Néanmoins, l'on peut déjà faire quelques projections. Ainsi, les séances de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale tenues jusqu'à la fin de novembre ont confirmé qu'il était toujours nécessaire de prévoir du personnel temporaire supplémentaire pour l'Assemblée générale (20 interprètes, un sténographe rédacteur de séances en arabe et un fonctionnaire des conférences), personnel dont le recrutement avait été demandé en prévision de la présente session (voir A/C.5/34/98, par. 15) et approuvé par l'Assemblée générale. Les dépenses supplémentaires à prévoir à cet égard ont été évaluées à 324 600 dollars pour 1980; pour 1981, aux taux actuels, les dépenses à prévoir s'élèveraient à 415 800 dollars. Sur un plan plus général, l'on peut dire que, par rapport aux projections relatives au volume de travail pour ce qui est des séances et de la documentation qui avaient été faites au cours de la première semaine de décembre 1979, les projections pour 1981 faites à la même époque de l'année font apparaître un volume de travail attendu équivalent ou plus important, dans tous les principaux lieux de réunion. En outre, comme on a pu le constater pour le personnel temporaire recruté pour l'Assemblée générale, les traitements et indemnités de subsistance ont enregistré une hausse sensible.

9. Le Secrétaire général propose à l'Assemblée générale d'ouvrir pour 1981, au titre du personnel temporaire pour les réunions et des autres dépenses liées à ces réunions, un crédit additionnel égal au crédit supplémentaire approuvé pour 1980. On se rappellera que l'ouverture d'un crédit supplémentaire net de 4 451 000 dollars avait été demandée et que le Comité consultatif avait recommandé, et l'Assemblée générale approuvé, l'ouverture d'un crédit supplémentaire net de 3 745 000 dollars. Lorsque le calendrier des conférences pour 1981 sera définitivement arrêté, une analyse plus détaillée comprenant des renseignements sur les traitements, les indemnités de subsistance et les frais de voyage, sera établie et soumise au Comité consultatif à sa session de printemps. Ce rapport, ainsi que tout autre renseignement pertinent permettra de déterminer l'ajustement qu'il pourrait y avoir lieu d'apporter à ce crédit au moment de l'examen du rapport sur l'exécution du budget.

10. Pour récapituler, le montant des crédits additionnels nécessaires pour 1981 s'élève à 3 745 000 dollars.

	<u>Dollars</u>
Chapitre 29A	1 200 000
Chapitre 29B	2 500 000
Chapitre 28D	45 000
Chapitre 31 (Contributions du personnel)	900 000
Chapitre premier des recettes	(900 000)
Total	<u>3 745 000</u>

ANNEXE

Partie A

TABLEAU RECAPITULATIF DES ETATS D'INCIDENCES FINANCIERES PRESENTES AU COURS DE LA TRENTE-CINQUIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DANS LESQUELS FIGURAIENT DES PREVISIONS DE DEPENSES AU TITRE DES SERVICES DE CONFERENCE POUR 1981 (NEW YORK)

Cote du document	Sujet	Interprétation	Documentation a/			Divers b/	Total
			Avant la session	Pendant la session	Après la session		
A/C.5/35/23	Montants estimatifs révisés comme suite aux décisions prises par le Conseil économique et social	100 400	89 000	35 200	27 400	20 800	272 800
A/C.5/35/34	Plan des conférences	-	-	(500 000)	-	(50 000)	(550 000)
A/C.5/35/54	Comité spécial pour le renforcement de l'efficacité du principe du non-recours à la force	135 300	66 600	99 400	82 300	24 200	407 800
A/C.5/35/56	Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique	33 800	33 500	33 500	26 400	8 500	135 700
A/C.5/35/65	Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables	314 600	797 300	273 800	79 500	405 100	1 870 300
A/C.5/35/67 (A/35/130/Add.1)	Problèmes des personnes âgées et des vieillards	29 100	3 700	16 800	2 300	700	52 600
A/C.5/35/69	Comité spécial chargé de l'élaboration d'une convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires	135 300	66 600	99 400	82 300	33 400	417 000
A/C.5/35/77	Proclamation de la décennie commençant en 1980 comme deuxième Décennie du désarmement	9 300	18 300	-	2 900	7 300	37 800
A/C.5/35/78	Examen de l'application des recommandations et des décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire	135 200	400 200	438 400	87 200	99 800	1 160 800
A/C.5/35/83	Centre pour la science et la technique au service du développement	101 500	237 200	133 500	26 400	43 600	542 200

/...

Partie A (suite)

Cote du document	Sujet	Interprétation	Documentation a/			Divers b/	Total
			Avant la session	Pendant la session	Après la session		
A/C.5/35/86	Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer	1 513 000	82 300	2 169 700	248 200	274 900	4 288 100
A/C.5/35/87	Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	50 400	16 500	61 900	27 400	15 600	171 800
A/C.5/35/88	Question de la protection juridique internationale des droits de l'homme dans le cas de particuliers qui ne sont pas ressortissants du pays dans lequel ils vivent	50 400	16 500	61 900	27 400	15 600	171 800
A/C.5/35/89	Mesures destinées à améliorer la situation et à faire respecter les droits de l'homme et la dignité de tous les travailleurs migrants	122 600	-	156 000	-	14 500	293 100
A/C.5/35/94	Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation	135 300	66 600	404 400	123 700	69 500	799 500
A/C.5/35/102	Désarmement général et complet	67 600	149 500	16 500	248 400	36 200	518 200
A/C.5/35/103	Armes chimiques et bactériologiques (biologiques)	169 000	146 700	100 100	141 400	38 100	595 300
A/C.5/35/105	Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde	67 600	50 100	-	10 400	6 500	134 600
A/C.5/35/106	Etude du désarmement en ce qui concerne les armes classiques	67 600	32 700	32 700	6 600	7 900	147 500
A/C.5/35/108	Comité spécial de l'océan Indien	338 100	330 200	958 000	288 800	173 000	2 088 100
A/C.5/35/109	Réduction des budgets militaires	67 600	166 800	43 300	300 000	50 100	627 800
A/C.5/35/116	Questions relatives au personnel	84 600	20 300	38 700	26 300	9 800	179 700
A/C.5/35/117	Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain	-	133 800	-	279 700	66 600	480 100
..	Total (Département des services de conférence)	3 728 300	2 924 400	4 673 200	2 145 000	1 371 700	14 842 600

ANNEXE

Partie B

TABLEAU RECAPITULATIF DES ETATS D'INCIDENCES FINANCIERES PRESENTEES AU COURS DE LA TRENTE-CINQUIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DANS LESQUELS FIGURAIENT DES PREVISIONS DE DEPENSES AU TITRE DES SERVICES DE CONFERENCE POUR 1981 (SERVICE DES CONFERENCES, GENEVE)

Cote du document	Sujet	Interprétation	Documentation a/			Divers b/	Total
			Avant la session	Pendant la session	Après la session		
A/C.5/35/23	Montants estimatifs révisés comme suite aux décisions prises par le Conseil économique et social	142 600	182 900	363 400	79 100	68 100	836 100
A/C.5/35/42	Application du Programme pour la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale	-	-	-	279 100	5 000	284 100
A/C.5/35/46	Montants estimatifs révisés comme suite aux décisions adoptées par le Conseil du commerce et du développement	302 200	128 800	61 500	54 800	64 400	611 700
A/C.5/35/55	Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique	15 800	22 800	5 200	2 200	6 700	52 700
A/C.5/35/59	Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes	89 500	15 900	34 500	12 000	112 600	264 500
A/C.5/35/65	Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables	397 400	496 200	557 400	165 200	205 000	1 818 200
A/C.5/35/67 (A/35/130/Add.1)	Problèmes des personnes âgées et des vieillards	88 900	11 500	53 100	5 600	2 200	161 300
A/C.5/35/70	Développement et coopération économique internationale	79 700	55 300	65 100	13 800	34 300	248 200
A/C.5/35/71	Conférence des Nations Unies chargée d'élaborer un code international de conduite pour le transfert de technologie	308 600	9 700	134 100	13 800	68 900	535 100
A/C.5/35/74	Développement et coopération économique internationale	556 400	531 900	243 600	50 500	243 000	1 625 400
A/C.5/35/77	Proclamation de la décennie commençant en 1980 comme deuxième Décennie du désarmement	9 300	18 300	-	2 900	8 100	38 600

/...

Partie B (suite)

Cote du document	Sujet	Interprétation	Documentation a/			Divers b/	Total
			Avant la session	Pendant la session	Après la session		
A/C.5/35/89	Mesures destinées à améliorer la situation et à faire respecter les droits de l'homme et la dignité de tous les travailleurs migrants	47 300	43 100	37 900	82 200	42 800	253 300
A/C.5/35/90	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine	5 400	-	4 000	-	1 600	11 000
A/C.5/35/93	Dispositions à prendre aux niveaux régional, national et local pour assurer la promotion et la protection des droits de l'homme	61 400	50 100	65 500	33 500	7 600	218 100
A/C.5/35/95	Autres méthodes et moyens	47 700	38 200	55 900	38 200	12 200	192 200
A/C.5/35/102	Désarmement général et complet	139 600	-	22 600	-	6 400	168 600
A/C.5/35/109	Réduction des budgets militaires	87 300	-	45 100	-	5 200	137 600
A/C.5/35/117	Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain	55 500	-	40 400	-	8 500	104 400
Total (Service des conférences, Genève)		<u>2 434 600</u>	<u>1 604 700</u>	<u>1 786 300</u>	<u>832 900</u>	<u>902 600</u>	<u>7 561 100</u>

ANNEXE

Partie C

TABLEAU RECAPITULATIF DES ETATS D'INCIDENCES FINANCIERES PRESENTES AU COURS DE LA TRENTE-CINQUIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DANS LESQUELS FIGURAIENT DES PREVISIONS DE DEPENSES AU TITRE DES SERVICES DE CONFERENCE POUR 1981 (SERVICE DES CONFERENCES, VIENNE)

Cote du document	Sujet	Interprétation	Documentation a/			Divers b/	Total
			Avant la session	Pendant la session	Après la session		
A/C.5/35/49	Année internationale de la jeunesse	56 000	13 700	24 200	22 600	8 100	124 600
A/C.5/35/50	Année internationale des personnes handicapées	41 600	25 400	48 000	14 900	6 100	136 000
A/C.5/35/67 (A/35/130/Add.1)	Problèmes des personnes âgées et des vieillards	112 900	31 900	65 500	20 000	7 500	237 800
A/C.5/35/68	Deuxième colloque de l'ONUDI	10 900	-	6 900	-	1 200	19 000
A/35/444/Add.3	Année internationale des personnes handicapées	41 600	25 400	48 000	14 900	6 100	136 000
Total (Service des conférences, Vienne)		263 000	96 400	192 600	72 400	29 000	653 400

a/ Comprend les crédits nécessaires au titre de la traduction, de la révision et de la dactylographie.

b/ Comprend les crédits nécessaires pour la reproduction, la distribution et d'autres activités de soutien ainsi que pour des missions.